22e ANNÉE N° 2011 — PARAIT LE SAMEDI — 28 AVRIL 1906

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

APPEL A LA RAISON

Nous ne pouvons dissimuler la tristesse profonde que nous causent les événements du Nord, du Pas-de-Calais, de Lorient; nous sommes sincèrement émus et préoccupés en songeant que les grévistes et les soldats sont là face à face, que déjà il y a eu des collisions, qu'il y a eu des blessés et des morts, que des deux côtés naturellement on s'énerve et qu'il ne faut qu'une étincelle pour faire éclater les colères et amener les pires catastrophes.

Avec le haut sentiment de justice que nous tenons à honneur de conserver, avec le sang-froid qu'il ne faut jamais perdre, nous voulons d'abord rendre justice aux généreuses intentions du gouvernement. M. Clemenceau avait dit aux mineurs : « Il y aura des soldats, mais vous ne les verrez pas. » il avait compté sur une sagesse et sur un calme que les mineurs n'ont pas gardés. Ils n'ont écouté ni les conseils du ministre, ni les appels de Basly et de Lamendin, leurs représentants ; les propriétés et les personnes ont été menacées, l'ordre a été troublé, la sécurité n'existait plus, et il a bien fallu que les soldats se montrent et qu'ils tiennent tête aux émeutiers.

Car ce ne sont plus des manifestants, ce sont des émeutiers et les meneurs ne dissimulent pas que ce qu'ils préparent c'est la révolution. Si nous avons d'un mot loué les bonnes intentions du Gouvernement, nous avons le devoir de rendre une égale justice aux soldats qui dans les circonstances douloureuses et si difficiles montrent une patience, une endurance des plus méritoires et du profond de notre cœur nous souhaitons que désormais ni d'un côté ni de l'autre il n'y ait de sang versé. C'est trop que nous ayons déjà eu des morts à déplorer.

***

Pour les grévistes, pour ces milliers d'hommes assurément si dignes d'intérêt, si malheureux, nous les plaignons, nous avons l'âme remuée en songeant à leurs souffrances; mais nous les plaignons surtout de se laisser égarer par de funestes conseils de se laisser emporter à des violences qui ne peuvent que compromettre leur cause et leur aliéner les sympathies qui ne demandaient qu'à aller à eux.

Car il faut bien qu'ils se le disent, tous les gouvernements ont des devoirs communs : la République, comme les monarchies, a le devoir d'assurer l'ordre, de faire respecter les personnes, les propriétés, de donner à tous la sécurité et la paix. Ils ne peuvent espérer qu'on va les laisser commettre des actes de destruction et des attentats contre les personnes sans qu'ils se heurtent à la force publique.

C'est donc un redoutable conflit qu'ils engagent contre le gouvernement de la République s'ils ne rentrent pas dans le calme, c'est à dire dans le devoir. Le grand mal est que cette foule de braves gens que sont l'immense majorité des grévistes se laisse conduire, entraîner par des meneurs le plus souvent étrangers et inconnus. Basly les flétrissait du nom d'aventuriers vivant sans rien faire, poussant la foule aux excès, donnant les pires conseils, s'arrangeant toujours pour pousser les autres et esquivant eux-mêmes toutes les responsabilités. On les voit, ces inconnus, délégués par la fameuse Confédération du travail, s'abattre au milieu des grèves non pour essayer d'apaiser les conflits, pour servir les intérêts des ouvriers, pour se proposer comme intermédiaires, mais pour exciter les colères, encourager les résistances, pousser aux violences, aux émeutes, à la révolution.

Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Et qui les envoie? Mystère! Ils se sont donné à eux mêmes cette mission, et c'est sur les excitations de ces inconnus que l'on voit les grévistes saccager les usines, débaucher les ouvriers, violenter ceux qui veulent travailler et mettre tout un pays en alarmes. Souhaitons qu'enfin les grévistes entendent les conseils de leurs vrais amis et écoutent la voix de la raison! Souhaitons que le Gouvernement n'ait pas à employer la force contre la violence! La République ne veut pas de journées sanglantes mais elle ne peut laisser l'émeute s'épanouir en liberté!

EPHEMERIDES BAS-ALPINES

Franco (*Pierre*)

né à Turriers, fut un habile chirurgien du seizième siècle. Il a laissé son nom à la manière de pratiquer la taille par le haut appareil (Methodus franconiana). Il professa, avec succès, en divers pays, notamment en Suisse, à Orange et probablement à Lyon, où il fit imprimer ses ouvrages.

On a de lui :

1° *Traité des hernies :* Lyon, 1561, in 8°. Cet ouvrage est encore recherché aujourd'hui ;

2° *Traité contenant une des parties principales de la chirurgie, laquelle les chirurgiens herniaires exercent* ; Lyon, 1556, in-8°.

On ignore l'époque de la mort de Franco ; on sait seulement qu'en 1561, il avait trente-trois ans d'exercice, et au moins soixante ans d'âge.

Garidel (*Pierre, de*)

naquit à manosque, le premier août 1658, d'une ancienne famille d'Aix, qui avait transplanté un de ses membres à Manosque, par le mariage de Joseph de Garidel avec Susanne du Teil, le 29 novembre 1619.

Garidel se livra de bonne heure à l'étude de la médecine ; il eut pour maîtres Mérindel et Bicais qui secondèrent ses dispositions et son goût. La botanique fut sa principale étude. Persuadé que la nature a donné à chaque pays les plantes nécessaires au soulagement de ses habitants, il étudia et recueillit celles de la Provence dans les courses qu'il fit avec le célèbre Tournefort et le P. Plumier.

Ces richesses furent communiquées au public, en 1715, dans un in-f°, imprimé à Aix aux dépens de la province, sous ce titre : *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs endroits de la Provence.*

Un auteur satyrique qualifia cet ouvrage de Salade, composée de toutes sortes d'herbes mal assorties : mais la vérité prit le dessus, et tous les savants apprécièrent cette publication. On en trouve en effet le plus grand éloge dans le livre : *De incrementis anatomiæ,* par le savant Laurent Heister.

Garidel était premier professeur royal de médecine à Aix ; le célèbre médecin Lieutaud avait été son élève, et hérita de lui, d'un manuscrit sur l'*Histoire naturelle de Provence*, qui a été, dans la suite, livré à l'impression.

Sur la demande de Tournefort, l'Académie des sciences avait accordé à notre auteur le titre de correspondant. Ses connaissances, ses découvertes, ses relations avec Fontenelle et Tournefort, son désintéressement, son amour pour les pauvres lui assurent un rang distingué parmi les hommes remarquables. Parent tendre, ami officieux, il réunit les devoirs de son état à ceux qu'inspire le christianisme.

Garidel mourut à Aix, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 78 ans environ, et le 6 juin 1737. Il fut enseveli dans le tombeau de sa famille, dans l'église des observantins,

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

SISTERON

Collège. — Par arrêté ministériel du 12 avril sont puomus :

De la 4e à la 3e classe, Reboud, principal et professeur de sciences ; de la 2e à la Ire classe, M. Brunet professeur de sciences.

Musique. — Demain dimanche à 3 heures de l'après-midi, la société musicale des **Touristes** donnera un concert sur le cours Paul Arène.

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 26

JOURNAL d'une AMOUREUSE

PAR

Louis MAURECY

Je poursuis l'idéal, chimère qui fuit sans cesse, mais qu'ici et là, revêt une créature terrestre de son auréole de lumière. — si vite éteinte ! — et attiré par cette clarté j'y cours, et ne trouve que le vide, la nuit.

Je suis l'amant du rêve, Anita, il me semble que je serais le vôtre éternellement, que la vie ne serait jamais assez longue pour assouvir ma soif d'adoration, que vous êtes assez belle, assez intelligente, pour demeurer la tojours aimée... mais... je connais la fragilité de notre nature, je sais ce que dure la violence de ce sentiment qu'est l'amour, de ce sentiment qui est ma vie, qui seul la remplit. L'amitié est une veilleuse ; l'amour un éclair ; la lueur est plus brillante, mais si rapide...

Moi qui, jusqu'ici, n'ai guère connu la scrupude, je le sens naître en face de vous. Je sais que je ne peux me charger de votre vie, et je ne veux pas vous entraîner là où le bonheur n'a pas de lendemain.

— Il n'est pas besoin de m'y entraîner, je puis vous y suivre. J'ai depuis longtemps dépassé l'âge où les enfants n'ont pas conscience de leurs actes. Je suis une femme maintenant capable de raisonner, de diriger ma vie.

— Chère petite, en face de l'amour, nous sommes tous des enfants.

— Si vous m'aimiez vraiment, Jacques, vous ne raisonneriez pas ainsi. Tout s'incline devant la force du souverain.

— Hélas !... et j'ai peur que nous subissions la loi commune. Ce soir, j'ai ma raison, demain l'aurai-je encore ? Demain, ne vous supplirai je pas à genoux de vous donner à moi, vous jurant un éternel amour ? Anita, écoutez-moi et croyez-moi. La posssession tue l'amour : l'*après* ne vaut pas l'*avant*.

— Alors, que voulez-vous faire ? Garderons-nous cet amour au fond de nos cœurs, comme un secret que nos lèvres n'oseront murmurer, et vivrons-nous ainsi dans une intimité qui suppliciera nos deux chairs ? Jacques, je suis horriblement jalouse de ces femmes qui reçoivent vos carresses et qui peuvent vous adorer librement... comme moi je vous adore en secret.

Et je laissai tomber ma tête sur son épaule.

Nous étions seuls, dans le salon, Thérèse n'étant pas encore de retour. Une lampe voilée de bleu distillait une clarté très douce, presque mystérieuse et nous demeurions là, appuyés l'un contre l'autre, mes cheveux bruns à la hauteur de ses lèvres, il les effleurait de temps à autre, d'un baiser léger qui semblait avoir crainte de devenir une brûlure.

Et je me laissais emporter dans ce rêve miréel, heureuse comme je ne l'avais amais été. Dans l'ombre, mon visage devait rayonner d'extase.

Nous entendîmes des pas dans le corridor ; c'était Thérèse qui rentrait. Nous nous redressâmes brusquement ; la porte s'ouvrit. Sur le seuil, Thérèse nous contempla un instant soupçonneuse ; mais Jacques avait retrouvé tout son calme. Sur ses lèvres, un railleur sourire se jouait.

— Sœurette, je m'acquitte en parfait gentilhomme de mes devoirs de maître de céans ; *qu'ils viennent à moi ceux qui pleurent et je les consolerai.* Anita est arrivé triste selon son habitude, vois maintenant si elle a l'air heureux.

— Oh ! oui j'étais heureuse, et je le suis encore, car je fais foin de tes scrupules, Jacques, tu m'aimeras !

28 avril.

J'ai raconté à Georgette la scène d'hier au soir. Elle a paru surprise :

— Et il ne vous a pas prise ! Le rôle de Joseph lui convient-il donc ? — Une femme s'offre, et il la refuse ! Mais il a été idiot, votre Jacques !

J'étais froissée de la franchise brutale de mon amie.

— Il m'estime, il m'aime, et ne veut pas briser mon avenir.

— Phrase de roman, ma chère Anita ; scrupule qu'ignore le vérituble amour. Votre Jacques n'est qu'un égoïste qui désire que sa maîtresse ne lui cause aucun ennui. A la primeur de la vierge que vous lui offrez, il préfère la sécurité de la jemme mariée.

A suivre.

LOUIS MAURECY.

© VILLE DE SISTERON

Remerciements. — M. Henri Estublier et Mme Vve Daumas remercient leurs parents amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont témoignés à l'occasion du décès de leur épouse et fille regrettée Mme Noélie Estublier, née Daumas.

Conférence sur le Crédit Agricole. — Samedi dernier, comme nous l'avions annoncé, le professeur départemental d'agriculture, M. Servin, a fait, à la Mairie de Sisteron, une conférence fort intéressante sur le Crédit Agricole.

Tous les administrateurs de notre Caisse locale de Crédit Agricole : MM. J.-F. Thélène, Clément, maire de Mison. Canton J. B., Lieutier Louis, Bérard Firmin, Bouveries P., Moutte, Bertrand, ainsi que de nombreux agriculteurs étaient venus entendre cette conférence.

M. Yves Guyot, qui a été le promoteur de la création de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel de Sisteron, avait tenu à assister également à la réunion.

Au début de la conférence, M. le professeur Servin a exposé toute l'importance et toute l'utilité que pourrait avoir pour les agriculteurs de notre région l'organisation du Crédit Mutuel Agricole : en permettant aux membres de la caisse locale d'obtenir, aux conditions les plus avantageuses, des avances de fonds applicables aux opérations de leur profession.

Puis, après avoir rappelé la loi de 1884 qui permet aux agriculteurs de se grouper en syndicats, pour la défense de leurs intérêts économiques le conférencier a passé sucessivement en revue toutes les lois républicaines qui ont été promulguées depuis dix ans dans le but de venir en aide aux agriculteurs et de favoriser les œuvres de mutualité agricole.

La loi de 1894 qui a accordé un régime de faveur aux sociétés de crédit agricole basées sur la mutualité et autorisé les membres d'un ou de plusieurs syndicats agricoles à constituer une société de crédit dont l'objet exclusif est de faciliter les opérations concernant l'industrie agricole et qui peuvent pour les agriculteurs remplir le rôle de véritables caisses d'épargne.

La loi de mars 1899 aux termes de laquelle l'avance de 40 millions et la redevance annuelle à verser au Trésor par la Banque de France sont mis à la disposition du Gouvernement pour être attribuées à titre d'avances sans intérêts aux Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel qui ont pour but de faciliter les opérations concernant l'industrie agricole, effectuées par les membres des Sociétés locales de Crédit agricole mutuel.

La loi de 1900 qui prévoit que les caisses régionales pourront recevoir de l'Etat des avances égales au quadruple de leur capital versé en espèces.

Enfin la loi de juillet 1898 qui a créé le warrant agricole que les agriculteurs peuvent escompter et utiliser ; céréales, fourrages, légumes secs, fruits secs, vins, cocons, miels, etc., peuvent être warrantés. Avec ces gages, le cultivateur, membre d'une caisse de crédit mutuel peut se procurer l'argent dont il a besoin pour ses diverses opérations agricoles sans être obligé à la vente forcée de ses récoltes qui, dans ce cas, se vendent mal. Il peut attendre des cours plus rénumérateurs.

M. Servin a ensuite indiqué simplement et clairement comment l'on constituait une caisse locale et comment elle fonctionnait, engageant les agriculteurs à venir grossir le nombre des adhérents de la Caisse de Crédit Agricole de Sisteron, car plus les membres affiliés seront nombreux plus le crédit sera accessible à tous et moins il y aura d'aléas.

Le conférencier a expliqué ensuite ce qu'est une Caisse Régionale de Crédit Agricole et son rôle, puis l'affiliation de la Caisse Locale à la Caisse Régionale, après que cette caisse locale a souscrit un certain nombre de parts à la Caisse Régionale, ce qui lui permet d'avoir d'autant plus de crédit et enfin comment un agriculteur peut obtenir un prêt.

Nous ne pouvons, naturellement, suivre ici le conférencier dans tous ses développements, la place dont nous disposons ne nous le permettrait pas, mais nous devons faire connaître aux agriculteurs tous les avantages qu'ils peuvent retirer de cette institution du Crédit Agricole.

* * *

Une Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel a été fondée à Sisteron sur l'initiative de M. Yves Guyot, qui a compris tous les services que cette œuvre pourrait rendre aux agriculteurs ; des hommes dévoués, connus de tous pour leur honorabilité, ont bien voulu accepter d'en être les administrateurs, de s'employer de toutes leurs forces à sa réussite.

Pour faire partie de cette caisse, il suffit d'être un agriculteur honorable et de souscrire une part du capital de fondation, c'est-à-dire une pièce de 20 francs, dont il n'y a pour le moment qu'à verser le quart, soit 5 fr. C'est, comme on le voit, d'une grande simplicité.

Aussitôt son premier capital de fondation constitué, soit 440 fr., la Caisse Locale de Sisteron s'est affiliée à la Caisse Régionale de Manosque, dont le capital souscrit est de 30.000 francs et qui a déjà reçu gratuitement une avance de 50.000 fr. de l'Etat.

Avec sa souscription relativement peu élevée, la Caisse locale de Sisteron peut déjà négocier à la Caisse Régionale pour un crédit de 2.000 fr.

Quand un agriculteur, membre de la Caisse locale de Crédit mutuel Agricole désire obtenir un prêt, la chose est la plus simple du monde ; il fait sa demande au président de la Caisse locale en justifiant l'utilité et le caractère agricole de l'emprunt qu'il demande. Au besoin, il peut donner une caution ou un warrant en gage. Le Conseil d'administration examine et admet la demande et le sociétaire souscrit un billet à trois mois et à 4 o|o, soit un pour cent pour trois mois, endossé par la Caisse locale de Crédit Agricole et envoyé à la Caisse Régionale pour escompte et celle-ci adresse aussitôt les fonds ; de sorte que l'intéressé entre en possession de l'avance attendue dans le plus court délai.

En somme, c'est pour le minime intérêt de 1 fr. pour 100 fr. prêtés pendant trois mois (ou 4 fr. par 100 fr. prêtés une année entière) qu'un sociétaire peut emprunter. Il y a là pour les agriculteurs un avantage considérable. Car, lorsqu'on emprunte c'est souvent les gros intérêts qu'on est obligé de faire et de renouveler au notaire ou au banquier qui ruinent. Il n'en est pas de même à la Caisse du Crédit mutuel, grâce à ces avances que l'Etat fait généreusement pour rien.

La Caisse, a réuni, je suppose, entre ses sonscripteurs un capital de 20.000 fr. Elle doit, naturellement, faire à ses prêteurs l'intérêt de ces 20.000 fr., mais l'Etat lui avance sans intérêts 50.000 fr. Elle peut donc prêter à un taux très faible, dont profite le cultivateur, 70.000 fr. puisqu'elle n'a pour tous frais que l'intérêt de 20.000 fr. à servir.

Mais il y en a encore qui hésitent ! toujours la routine. Cependant, quoi de plus naturel que de se servir des caisses de crédit. En agriculture, comme dans le commerce et l'industrie, il y a besoin d'un fond de roulement.

L'agriculteur, dans une foule de cas, peut avoir avantage à recourir temporairement à la Caisse de Crédit Mutuel, étant donné la facilité de se procurer l'avance à un taux aussi bas.

Elles sont nombreuses les circonstances qu'on pourrait citer et où une avance peut rendre service à l'agriculteur.

Un cultivateur vient, par exemple de récolter son blé, il en a 50 charges ensachées dans son grenier, mais le prix du blé est bas, 22 ou 23 fr. la charge. Dans ces conditions, il ne peut vendre qu'à perte et, cependant, il a besoin de quelques avances pour acheter des engrais pour la préparation de ses terres et des nouvelles semailles. C'est alors qu'il s'adressera à la Caisse qui lui assurera pour trois mois, par exemple, 500 francs. Dans l'intervalle, le cours du blé remonte, atteint 26 ou 27 fr. la charge, il vend ; peut alors rembourser son emprunt et réaliser pour un intérêt minime, un réel bénéfice. En effet, il aura vendu son blé, en ayant attendu, 200 fr. de plus qu'à la récolte et les 500 fr. qu'il aura empruntés pendant trois mois lui auront coûté 5 francs ; c'est donc 195 fr. de bénéfice net pour l'emprunteur.

Un autre cas : Un agriculteur possède des fourrages qui sont à très bas prix et qu'il aurait intérêt à faire consommer, mais il lui manque de l'argent pour acheter des animaux à la foire prochaine, faire consommer son fourrage et revendre ces animaux gras. La Caisse pourra encore lui rendre de grands services en lui avançant ce qu'il lui faudra et lui permettant de réaliser un gros bénéfice — on multiplierai ainsi tant que l'on voudrait les exemples. Il faut que les agriculteurs comprennent bien que le crédit et l'emprunt dans les affaires est une opération rationnelle et des plus logiques. C'est par le jeu du crédit qu'on peut réaliser des bénéfices. Il est bien entendu qu'il ne faut recourir à ce crédit que pour des besoins temporaires et agricoles. Il faut n'emprunter que selon ses moyens, mais, à ces conditions, le Crédit Mutuel peut donner les plus grandes facilités aux agriculteurs pour faire leurs affaires et leur procurer des bénéfices. Aussi, nous engageons vivement les agriculteurs de Sisteron à venir grossir le nombre des souscripteurs de la Caisse de Crédit.

A l'issue de la conférence de M. Servin, plusieurs agriculteurs présents se sont fait inscrire et le professeur départemental d'agriculture a annoncé que le Ministre de l'Agriculture avait accordé une nouvelle subvention de 30.000 d'avances à la Caisse Régionale.

Nous espérons que notre Caisse rurale de Crédit Mutuel Agricole prospérera et nous remercions sincèrement M. Yves Guyot d'avoir pris l'initiative de la création d'une œuvre aussi utile et féconde pour les agriculteurs dans notre arrondissement.

Conseil Général des Basses-Alpes. — Le conseil général donne satisfaction au vœu émis au cours de l'année dernière par le conseil d'arrondissement de Sisteron au sujet de la construction des chemins vicinaux ordinaires n° 6, 14 et 15 entre l'embranchement des chemins vicinaux ordinaires n° 2 et 6 de la commune de Mison et le point kilométrique 4 k 911 de la route nationale n° 93. Le conseil général *inscrit* ce projet au programme de 1907 ; le montant de la dépense sera de 18900 francs.

La construction du chemin d'intérêt commun n° 17 entre Turriers et Bayons, au quartier des Tourniquets, est inscrit au programme ferme de 1907. Les travaux s'élèvent à 73,000 francs.

Echo. — Ceci est pour les musiciens et surtout pour nos jolies musiciennes.

On ne parle, à Paris et dans les grandes villes du monde, que d'une certaine valse américaine qui semble devoir détrôner rapidement tous les « airs à la mode ». On la joue en ce moment à Paris aux Folies-Bergère, à l'Olympia et à Parisianna. Elle porte un nom charmant : *Les deux Marthes*, du compositeur *Ewers*. La mélodie en est tout à fait captivante et c'est ce qui explique son extraordinaire succès.

Ce sont les grands éditeurs parisien Zook et Cie qui la luncent (29. rue Bleue. piano 2 francs, piano et chant 2 fr. 50.

Saint Hilaire de Voust (Vendée) 6 novembre 1905. Atteint depuis 6 ans des *douleurs d'estomac*, j'rvais essayé tous les remèdes sans qu'un seul m'ait apporté de soulagement. Ayant entendu parler des Pilules Suisses, je les ai essayées immédiatement ; 2 boites ont suffi pour me guérir. François Grolleau (sig. leg.) Sté Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Un Remède qui guérit

C'est la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boul. Magenta, à Paris.

ETAT-CIVIL

du 20 au 27 Avril 1906

NAISSANCES

Petit Yvonne-Eugénie-Aurore.

Fabre Marcel-Firmin-Eugène.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Suro Louise, 10 ans, hospice.

Daumas Noélie, 42 ans, épouse Estublier.

ETUDE DE Me BERNARD
notaire à Noyers (B.-A.)
(Successeur de Me Jourdan)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me **Bernard** notaire à Noyers le vingt-quatre mars mil neuf cent six enregistré et transcrit.

La commune de Saint-Vincent, représentée par M. Henri Imbert, son maire, propriétaire y demeurant, a acquis de M. Pierre François André, maréchal des logis de gendarmerie en retraite, demeurant à St-Vincent, pour l'emplacement d'une caserne de gendarmerie, une parcelle de terre labourable, située à Saint-Vincent, quartier du Moulin d'Ane, portée sous le numéro 340 p. de la section F. du plan, pour une contenance totale de Douze-cent-quatre-vingt-huit mètres carrés ; et moyennant le prix de **Dix-huit-cents** francs.

Expédition collationnée de ce contrat de vente a été déposé au greffe du tribunal de Sisteron le quatre avril mil-neuf-cent-six, en l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié : 1° à Monsieur le Procureur de la République ; 2° à Madame Eulalie-Antoinette **Maurel** épouse de Monsieur Fortuné **Anglès**, précédent vendeur ; 3° à Monsieur Baptistin **Anglès**, subrogé-tuteur des trois enfants mineurs **André**, représentant Rose Victoria **Anglès** leur mère.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble de toute hypothèque légale non inscrite.

Signé :
BERNARD, notaire.

Ancienne Maison E. Bertrand
F. HEIRIÈIS
NÉGOCIANT EN VINS ET SPIRITUEUX
SUCCESSEUR
SISTERON (BASSES-ALPES)

M. HEIRIÈIS a l'honneur d'informer le public et MM. les débitants qu'il tient à leur disposition un grand choix de Vins de table garantis naturels et arrivant directement de la propriété, **livrés à très bas prix.**

Il tient en outre, des Vins blancs secs de choix, des Champagnes Moët et Mercier, Vin d'Asti, Moscatel et Malaga d'origine, Bordeaux et Bourgogne vieux, Rhums et Tafias, Eau-de-Vie jaune et de Marc.

Liqueurs de marques, *etc., etc.*

LIMONADE et BIERE VELTEN

Grosse remise à MM. les débitants.

A CÉDER à **LARAGNE** *après décès, un* **Fonds de Cordonnerie,** *consistant en outils, agencement et marchandises confectionnées.*

Atelier ayant 30 ans d'existence et une excellente clientèle.

S'adresser à M. **E. Peignon**, *commis greffier du tribunal, Sisteron.*

A Louer de suite

Un logement, 2me étage, maison GUEYRARD, Quatre-Coins.

Pour visiter s'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
UNE MAISON
située Rue Deleuze, No 5

composée de deux chambres donnant l'une sur la rue et l'autre sur la grand Ecole avec balcon ; ensuite d'un galetas et d'une mansarde.

S'adresser à M. **Estublier**, *propriétaire à la Baume ou au bureau du Journal.*

LOUER DE SUITE
Hôtel des Trois Rois
Café du BEL-AIR
S'adresser au propriétaire.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui son atteints d'une maladie de la peau dartres, eczémas, boutons, démengeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoi souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on aqpréciera le but humanitaire, est la csnséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M *Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Nous recevons de la sous-préfecture le communiqué officiel suivant statuant sur les pensions et allocations servies aux desservants de notre arrondissement.

Pensions et Allocations aux Curés et desservants proposées à ce jour par l'Administration préfectorale.

ARRONDISSEMENT DE SISTERON

Première Liste

MM. AMENC, ex desservant, Aubignosc, pension 900 fr.

ARNAUD, ex desservant, Souribes, pension 500 fr.

BALP, ex-desservant, La Silve (Mison), pension 500 fr.

CAMPY, ex-desservant, Montfort, pension 500 fr.

DURAND, ex-desservant, Peipin, pension 825 fr.

© VILLE DE SISTERON

TRON, ex-desservant, Claret, pension 900 fr.

BARTHÉLEMY, ex-desservant, Venterol, allocation de quatre ans : 1.100 en 1906, 733 en 1907, 550 en 1908, 366 en 1909.

MOLLET, ex-desservant, Volonne, allocation de quatre ans : 900 fr. en 1906, 600 en 1907, 450 en 1908, 300 en 1909.

ABRACHY, ex-desservant, Urtis, 900 fr. en 1906 1907, 600 en 1908-1909, 450 en 1910-1911, 300 en 1912 1913, allocation de huit ans.

AGUILLON, ex-desservant, Bellaffaire, 900 fr. en 1906-1907, 600 en 1908-1909, 450 en 1910-1911, 300 1912-1913, allocation de huit ans.

AILLAUD, curé, Turriers, allocation de huit ans. 1.200 en 1906-1907, 800 en 1908-1909, 600 en 1910-1911, 400 en 1912-1913.

BOUSQUET, ex-desservant, Bayons, allocation de huit ans, 900 en 1906-1907, 600 en 1908 1909, 450 en 1910 1911, 300 en 1912-1913.

BŒUF, ex-desservant, Curbans, allocation de huit ans : 1.000 en 1906-1907, 666 en 1908-1909, 500 en 1910-1911, 333 en 1912-1913.

GELIN, ex-desservant. Nibles, allocation de huit ans : 1.000 en 1906-1907; 666 en 1908 1909, 500 en 1910 1911, 333 en 1912-1913.

(à suivre).

GASTRITE

et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins,

* * * *

MIGRAINES

et débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac,

* * * *

INSOMNIES

et Palpitations du Cœur,

* * * *

CONSTIPATION,

TOUTES SONT GUÉRIES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Bulletin Financier

Le marché demeure inactif et lourd.

On traite le 3 o|o entre 98, 65 et 98, 80, après 98, 92 au début. L'Extérieure oscille autour de 94 fr. et les Fonds russes anciens réactionnent en perspective de l'émission. Le nouveau fonds, du type 5 o|o sera émis à 88 fr. pour les titres libérés. Pour les titres non libérés, versement de : 10 o|o à la souscription, 18 o|o à la répartition ; 3 versements de 20 o|o en Août, Novembre 1906 et février 1907.

Société Générale 649. La souscription aux 100.000 actions nouvelles de cet établissement se poursuit avec un plein succès. Nous rappelons que ces titres sont offerts de préférence, aux actonnaires actuels, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Ces souscriptions privilègiées seront irréductibles.

Lyon 1.403. Mord 1.842. Rio 1,662. Sosnowice 1.422.

En banque, l'Union des Tramways se retrouve à 100 fr, et les mines de cuivre de Famatina donnent lieu à des demandes snivies au cours de 48 fr.

Mines d'or stationnaires et résistantes. La publication du rendement des mines, pendant le mois de mars montre bien que, malgré tous les obstacles politiques ou financiers, l'industrie minière sud-africaine est en pleine voie de développement.

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

De charmants dessins de maîtres de la caricature contemporaine : Willette, Abel Faivre, Poulbot ; les tableaux exposés par Amaa Jean, Prinet, Rupert Bunny ; une nouvelle inédite illustrée par Rackam ; Pierre Louys, l'auteur d'*Aphodite* que joue l'Opéra-Comique interwievé par Franc-Nohain ; les Célébrités du Palais, spirituellement croquées par Barrère ; quelques silhouettes prises par Mich des habitués de l'Exposition canine ; nos animaux familiers et la grâce naïve et pataude de leurs premiers ans... Que d'attraits dans le numéro sensationnel de Pâques de la *Vie Heureuse* dont voici du reste le somme complet :

La poésie du Voile, — *La Réforme du Mariage*, dessins de Barrère. *Voyages de Pâques*, dessins d'Abel Faivre. — *A la Société Nationale*, par M. Henry Bidou. — *L'Exposition canine*, par Mich. — *Chez l'Auteua d'Aphodite*. — *Les Cloches de Pâques*, dessins de Poulbot. — *Scènes de Famille*. — *Un petit Tapis d'Orient*, illustré par Rackham. — *La Misère en Russie*. — *Une Première à Monte-Carlo*.

Abonnements. — *Vie Heureuse* : Paris Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr. 50 ; Etranger, 5 fr 50 ; le numéro, 30 centimes.

LECTURES POUR TOUS

C'est un frais avant-goût du printemps que nous apporte, sous sa pimpante couverture égayée de couleurs nouvelles, le numéro d'**Avril** des **Lectures pour Tous**. Quatre poésies dues aux maitres des plus réputés et qu'illustrent autant de délicieuses compositions en deux tons, telle est la gracieuse surprise qu'offre ce numéro exceptionnel. dont les quinze articles d'information et de reportage, en nons promenant tour à tour chez les artistes en vogue, chez les grands joaillers, parmi les travailleurs du Métro, etc., nous font passer en revue toutes les curiosités les plus actuelles.

Voici, d'ailleurs, le sommaire complet du n° d'**Avril** des **Lectures pour Tous**.

La mort de l'hiver, poésie d'Edmond Rostand, de l'Académie française. — *Leurs majestés les Electeurs : Les ...aités du vote chez nos voisins*. — *Ce que les acteurs pensent du public*. — *Fleurs de Pâques*, poésie d'André Theuriet de l'Académie française. — *Les glaciers qui flottent*. — *Quatre jumeaux, deux mariages*. — *La cathédrale, livre du peuple*. *Achetez mes belles violettes*, poésie de Jean Richepin, — *L'inconnu du Nord-Est*, roman. — *Au doigt de la femme*. — *Matin d'Avril*, poésie de Fernand Gregh. *En marche vers le quatrième milliard*. — *Napoléon, roi de l'île d'Elbe*. — *L'éternelle illusion*, nouvelle. — *Le Metro sous la Seine*.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N. 50 centimes.

A découpor et à envoyer en même temps que la photographie

Splendide PORTRAIT GRATIS

Le present coupon donne droit à un agrandis p. famille COUPON SPECIAL valeur 50 francs

ATELIER PARISIEN *DE PORTRAITS* A GRANVILLE, *directr.*

C'est un sentiment delicat d'orner nos appartements de souvenirs de famille. Les meilleurs souvenirs sont les agrandissements artistiques exécutés par l'*Atelier Parisien de Portraits, Paris.*

Le *plus grand établissement artistique du monde* offre avec le présent coupon spécial, *absolument pour rien*, à titre de *réclame* un splendide agrandissement artistique fini au crayon, de 40 × 50 cm. d'une valeur commerciale de 50 francs, d'une ressemblance garantie et d'une exécution parfaite, à tous ceux qui lui enverront le présent coupon avec leur photographie par la poste, sous pli non fermé et recommandé. Le but de cette offre extraordinaire est d'introduire nos travaux artistiques dans chaque famille.

N. B. — Cette offre extraordinaire est valabe pendant 20 j. pour la *France*, les *Colonies* et l'*Etranger*. La photo. originale sera renvoyée intacte avec l'agrandissement. Cette offre est vraiment faite à titre de *réclame*, et le client n'est pas obligé d'acheter des cadres chez nous. *L'Atelier Parisien de Portraits a à sa disposition les meilleurs artistes parisiens et peut exécuter d'une façon artistique n'importe quel travail, même le plus difficile. Copie de plus de 50.000 attestations sera envoyée gratis sur demande.*

Adresser toutes les communications :

A. GRANVILLE, *directeur*

Atelier Parisien de Portraits

52, Rue Lafayette PARIS.

Le port et l'emballage sont à la charge du Client.

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN Sisteron

Franco à l'essai. — Spécimen des MONTRES et BIJOUX **TRIBAUDEAU**

G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON

livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarif illustr.*

On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

ARTICLES SPÉCIAUX pour **USAGE INTIME** CAOUTCHOUC ET BAUDRUCHE

Echantillon et Catalogue contre 0 fr. 30 ou 1 fr. 25 pour 6 échantillons sous pli cacheté. Recomm. par Sommités médicales Mon fondée en 1876. *G. CHASTAN, 68, rue J.-J. Rousseau Paris*

Modern-Bibliothèque

Nouvelle Collection imprimée sur papier couché à 95 cent. le volume broché

Vient de paraître chez tous les libraires et dans toutes les gares :

L'EVANGILISTE

par Alphonse DAUDET

Très beau volume, impression de luxe sur papier couché avec 68 illustrations de René LELON.

Volumes déjà parus dans cette collection :

Paul Bourget : *Cruelle Enigme* ; Paul Hervieu : *Flirt* ; André Theuriet : *La Maison des Deux Barbaux* ; Octave Mirabeau : *L'Abbé Jules* : Abel Hermant : *Les Transantlatiques* ; Paul Bourget : *André Cornélis* ; Jean Richepin : *La Glu* ; Henri Lavedan : *Sire* ; Paul Hervieu : *L'inconnu* ; Barbey d'Aurevilly : *Les Diaboliques* ; Gustave Guches : *Céleste Prudhomat* ; Abel Hermant *Souvenirs du Vicomte de Courpière* ; Abel Hermant : *Monsieur de Courpière marié* ; Paul Hervieu : *l'Armature* ; Léon Daudet, *Les Deux Etreintes* ; Tristan Bernard, *Mémoires d'un jeune homme rangé*, Edmond et Jules Goncourt : *Renée Mauperin* ; Gyp : *Le Cœur de Pierrette*, Paul Margueritte, *l'Avril* ; Henri Lavedan, *le Nouveau jeu* ; Marcel Prévost, *l'Automne d'une Femme* ; Pierre Véber, *l'Aventure*, Jean Bertheroy, *La Danseuse de Pompéi* ; Marcel Prevost, *Cousine Laura*.

PRIX DE CHAQUE VOLUME

Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

Il paraît un volume au commencement de chaque mois

ARTHÈME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*

IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS

Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.

VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.

EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Ne confondez pas.
Exigez la date du tirage sur les Billets **Série Rouge et Jaune** de la

LOTERIE de St-POL-sur-MER *pour Enfants Tuberculeux, osseux ou ganglionnaires*

La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906,

le *14 Août prochain* en un seul tirage.

535 Lots **400.000** f. GROS LOTS : **250.000, 50.000, 20.000** et 532 autres de **5000** à **100**

Le Billet : UN FRANC

Ecrire **COSTE-PIZOT**, Direct. de l'*Express*, Agent général de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille. Joindre envel. affr. 0.45 par 5 billets. Ajoutez 2 fr. pour abonnement UN AN à l'*Anti-Tuberculeux* et au N° *Gagnant*, donnant les Nos sortis aux Loteries françaises. — En vente dans les Débits de Tabacs, Libraires, Changeurs, etc.

SPÉCIALITÉ DE CONSERVES EN BOITE

— *METHODE APPERT* —

TOMATES, TRUFFES, HARICOTS, ET FRUITS DIVERS

Soigneusement préparées

M. Albert **Clément** informe le public qu'on trouve chez lui un assortiment de **conserves alimentaires** de fabrication irréprochable et a des prix très réduits.

ALBERT CLEMENT, FERBLANTIER

SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LA REGION

Rue Droite, **SISTERON**, Basses-Alpes

BISCUITS PERNOT

Dernière Création

SÉDUCTION

La Merveille des Gaufrettes Fourrées.

© VILLE DE SISTERON

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

— *Rue Saunerie*, SISTERON (*Basses-Alpes*) —

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DROGUERIE — ÉPICERIE

Veuve A. TURIN

Place de l'Horloge, SISTERON

Produits spéciaux concernant la Droguerie
Teinture Kabiline, Teintures Française et Persanne.
Sulfate de cuivre, de fer ; Bouillie pour le sulfatage de la vigne.

Lessive Phénix ; Bleu outre-mer, Anti-Rouille, produit spécial pour effacer les tâches sur le linge.
Mastic Lhomme Lefort (pour le greffage.)
Vernis rouge pour le parquet (spécialité de la maison.)
Peintures fines et ordinaires ; Pinceaux ronds et plats.
Tubes (markovine) servant à marquer les bêtes à laine.
Parfumerie — Savons fins — Essences diverses

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes —

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18, — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

DEMANDEZ

LE PNEU L'ALPIN

garanti 8 fr. 50

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 r.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

BICYCLETTE DE DAME

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

Le Gérant — Vu pour la légalisation d ela signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON